



## **Mémoire du mouvement Ma place au travail**

À l'intention du ministère de la Famille dans le cadre de la consultation sur les services de garde éducatifs à l'enfance

1<sup>er</sup> juin 2021

## PRÉSENTATION DU MOUVEMENT MA PLACE AU TRAVAIL

Ma place au travail (MPAT) est un mouvement spontané qui a émergé sur les réseaux sociaux en mars 2021 en réponse à la pénurie de places en garderie au Québec, dont la démonstration n'est plus à faire. Non partisan, le mouvement regroupe à ce jour plus de 7400 membres, principalement des parents qui vivent ou qui ont vécu des situations difficiles en raison de cette pénurie. Grands-parents, futurs parents et personnes sympathisantes, dont plusieurs œuvrant dans le milieu des services de garde éducatifs à l'enfance, complète le mouvement. Le collectif est alimenté du travail bénévole de dizaines de parents impliqués plus directement pour faire avancer le mouvement, offrir du support aux familles et faire de la sensibilisation citoyenne, médiatique et politique sur la cause.

Le nom du mouvement provient du mot-clic #maplaceautravail, né d'un cri du cœur d'une maman de Cacouna inquiète de ne pas pouvoir compléter ses études universitaires et entrer sur le marché du travail faute d'une place en garderie pour son poupon au terme de son congé de maternité. Ses préoccupations ont rapidement trouvé écho auprès de milliers de parents qui se sont regroupés virtuellement autour du mot-clic.

Au-delà des statistiques sur le nombre d'enfants en attente d'une place en garderie, le mouvement Ma place au travail vise à faire connaître les difficultés bien réelles que les familles rencontrent dans leurs recherches d'un milieu de garde, et ce, tous types de milieux confondus. Il souhaite exposer les importantes répercussions de cette pénurie sur la vie personnelle, professionnelle et financière des parents.

Le mouvement se veut aussi un espace de solidarité et d'échange d'informations entre ses membres. Il œuvre à tisser des liens entre les parents et les différents acteurs du réseau des services de garde éducatifs à l'enfance ainsi que les acteurs politiques afin de contribuer à trouver des solutions à court et moyen termes pour résoudre cette pénurie qui affecte des dizaines de milliers de familles québécoises et leurs tout-petits.

## RÉSUMÉ DU MÉMOIRE ET SOMMAIRE DES RECOMMANDATIONS

Ma place au travail dépose ce mémoire auprès du ministère afin que la voix des parents du Québec soit entendue.

Nous avons, à travers ces quelques pages, voulu mettre en exergue l'ensemble des difficultés et de la détresse que crée la situation actuelle.

En ce sens, nous nous sommes attardés sur l'accès au réseau des services de garde, au processus d'admission, à la variété des milieux de garde et au besoin de services adaptés aux familles et aux enfants.

Dans chacune de ces sections, nous avons tenté de définir le plus clairement la réalité vécue par les parents québécois en 2021 et avons mis de l'avant des recommandations que nous jugeons critiques pour l'avancement de la société.

Vous trouverez aussi en annexe de ce mémoire une panoplie de solutions à court, moyen ou long terme ainsi que les résultats du sondage que MPAT a réalisé auprès de plusieurs milliers de ses membres.

En espérant contribuer à faire du Québec un endroit meilleur et une société plus égalitaire,

Ma place au travail

<b>SOMMAIRE DES RECOMMANDATIONS</b>	
<b>Recommandation 1</b>	Que l'on reconnaisse légalement le droit des tout-petits à recevoir un service éducatif à l'enfance.
<b>Recommandation 2</b>	Que toutes les familles du Québec qui le souhaitent puissent avoir une place abordable et de qualité, adaptée au besoin de leur enfant.
<b>Recommandation 3</b>	Que le nombre de places en SGEE soit substantiellement augmenté afin de répondre aux besoins réels des familles.
<b>Recommandation 4</b>	Que les statistiques quant au nombre d'enfants qui sont en attente d'une place soient communiquées de manière transparente, proactive et intelligible par le gouvernement.
<b>Recommandation 5</b>	Que la sécurité du guichet unique soit rehaussée afin de protéger adéquatement les renseignements personnels de dizaines de milliers de parents et de leurs enfants.
<b>Recommandation 6</b>	Que le salaire et les conditions de travail des éducatrices et éducateurs reflètent le travail essentiel accompli pour le bien-être et le développement des tout-petits de notre société.
<b>Recommandation 7</b>	Que les familles puissent avoir accès à des outils et de l'information accessible et simple pour évaluer la qualité d'un milieu de garde.
<b>Recommandation 8</b>	Créer un guichet d'accès unique et multifonctionnel qui permettrait de manière simple aux parents de débiter leurs démarches d'inscription en service de garde et obtenir de l'information et des ressources jugées pertinentes par le ministère de la famille. Ce guichet pourrait regrouper d'autres services comme le RQAP ou autres documents légaux liés à la naissance de l'enfant.
<b>Recommandation 9</b>	Que soient développés des mécanismes permettant de consulter régulièrement les parents, tout particulièrement ceux des familles vulnérables, dont les enfants ont des besoins particuliers et celles ayant des horaires de travail atypiques, afin de connaître leurs besoins et de développer le réseau des SGEE en fonction de ceux-ci.

## Avant-propos

### Les effets de la pénurie de places en garderie sur les tout-petits et leur famille

Un des premiers gestes posés comme parent au Québec consiste à inscrire son embryon, fœtus ou nouveau-né à La Place 0-5 ans. Au moment de l'inscription, plusieurs nouveaux parents perçoivent le guichet unique comme le principal moyen pour trouver une place en service de garde pour son enfant, comme une liste d'attente formelle. La majorité déchantera quelques mois avant la fin du congé parental. L'inscription à La Place 0-5 ans donne plutôt l'impression d'acheter un billet de loterie : la famille pourra-t-elle espérer trouver un milieu abordable et de qualité pour son enfant au moment où elle le souhaite? Dans les dernières

années, il semble que rien n'est moins sûr! On est bien loin d'avoir atteint les objectifs fixés au moment de la création du réseau, il y a bientôt 25 ans.

Pour trouver une place pour leur enfant en service de garde, tous milieux de garde confondus, les parents doivent faire des pieds et des mains des mois à l'avance. Des heures précieuses qu'ils pensaient passer à jouer avec leur tout-petit sont plutôt occupées à téléphoner et envoyer des courriels aux divers milieux de garde, éplucher les groupes Facebook de recherche de places en garderie et y publier leur appel à l'aide pour en dénicher une.

La plupart des parents trouvent une place au terme de laborieuses démarches et beaucoup de stress. Plusieurs n'ont cependant pas l'embarras du choix. Ils doivent parfois accepter un milieu trop dispendieux, trop loin ou dont la qualité et les valeurs ne correspondent pas à leurs besoins. Aucun parent ne devrait avoir à faire le choix déchirant entre accepter un milieu de garde qui ne répond pas à ses besoins ou à sa capacité financière et sacrifier sa carrière pour rester à la maison avec son enfant (sans solde). Encore faut-il avoir trouvé une place! Or, des milliers de familles ne trouvent aucune place en service de garde pour leurs enfants.

Dans certaines familles, un des parents se voit même contraint de cesser de travailler ou de travailler à temps partiel au terme du congé parental, faute d'avoir trouvé une place. Dans les couples hétérosexuels, c'est majoritairement la mère qui sacrifie son travail, puisque son revenu est souvent moindre. Dans les familles monoparentales, souvent maternelles, c'est le seul revenu familial qui est alors compromis. Une telle situation fait régresser la condition féminine au Québec en compromettant le développement professionnel et l'autonomie financière des femmes. La situation présente une forme profonde de discrimination contre le droit au travail des femmes québécoises.

La pression financière sur les familles est énorme. Aucune aide d'urgence n'existe à l'heure actuelle pour ces dizaines de milliers de familles qui n'ont pas de place en garderie et dont le congé parental a pris fin. On peut également s'inquiéter des répercussions sur le développement des tout-petits qui sont privés d'un important lieu de socialisation, d'éducation et de développement hors de la maison.

Il est indéniable que le manque de place est criant dans le réseau des SGEE au Québec, mais il demeure difficile d'avoir l'heure juste à ce sujet. Selon les chiffres communiqués par le ministère de la Famille et tirés du guichet unique La Place 0-5<sup>1</sup>, il y aurait environ 51 000 enfants qui n'ont pas de place et dont les familles en auraient besoin aujourd'hui ou très prochainement.

On sait également qu'il y aurait environ 24 000 enfants qui ont une place, mais qui ne convient vraisemblablement pas aux besoins de leur famille puisqu'elles demeurent inscrites. On compterait quelque 88 000 inscriptions au total à la Place 0-5 (cela inclut des parents qui souhaitent une place dans les semaines et les mois à venir, mais qui n'en ont pas). Cela laisse présager que la pénurie ne se règlera pas seule dans les prochains mois.

---

<sup>1</sup> Romain Schué, "Combien d'enfants sont réellement en attente d'une place subventionnée?" *Radio-Canada Info*, 25 mai 2021.

De plus, on apprend dans le cahier de consultation que quelque 70 000 enfants fréquentent une garderie privée non subventionnée au Québec et qu'au moins 41 000 enfants fréquentent un milieu de garde familial non subventionné. Ces parents paient généralement des frais beaucoup plus élevés pour ces services de garde que ceux dont les enfants fréquentent des milieux subventionnés. Même en tenant compte des retours et des crédits des gouvernements fédéral et provincial, les frais déboursés peuvent facilement représenter le triple, voire davantage, de ceux payés dans le réseau subventionné. Le manque de places subventionnées dans le réseau des SGEE contraint des milliers de familles à payer des frais de garde très élevés, en plus de contribuer, par leurs impôts, à subventionner des places en SGEE dont ils ne peuvent eux-mêmes profiter. Il s'agit d'une iniquité flagrante et inacceptable entre les familles. La grande majorité des familles québécoises préférerait une place subventionnée, de qualité, s'ils en avaient le choix.

Au-delà des chiffres et des statistiques sur le manque de place en milieu de garde, il y a des histoires humaines déchirantes. Derrière ces parents dont on dit qu'ils "méritent pleinement de contribuer à l'économie du Québec", il y a d'abord et avant tout des milliers de parents en détresse, qui vivent un véritable casse-tête logistique et financier et qu'on laisse collectivement tomber. Il y a des éducatrices à bout de souffle, des pères et des mères qui doivent sacrifier leur travail et leur sécurité d'emploi, des grands-parents obligés de venir en renfort (pour les plus chanceux d'entre nous), et, surtout, des tout-petits qui sont privés de parents sereins et d'un milieu pour socialiser et s'épanouir avec d'autres enfants. En ne réglant pas la pénurie actuelle et les problèmes du réseau, cette situation s'empire chaque jour.

Nous croyons que la solution pour régler la crise actuelle dans le réseau passe par une combinaison de différents moyens. Nous sommes persuadés qu'il est possible d'y remédier rapidement avec de la volonté, de la souplesse, et de la créativité. Le mouvement MPAT répertorie à l'annexe 1 de nombreuses propositions à évaluer par les décideurs et les acteurs du réseau des SGEE afin de trouver des solutions rapides pour régler la pénurie actuelle.

Par ce mémoire, le mouvement MPAT souhaite également contribuer à la réflexion sur le développement à plus long terme du réseau des SGEE en y apportant la perspective des parents et des utilisateurs du réseau des SGEE et en rappelant à quoi devrait ressembler le réseau à l'avenir pour eux et pour leurs enfants.

## L'ACCÈS AU RÉSEAU DES SERVICES DE GARDE ÉDUCATIFS À L'ENFANCE

Le mouvement Ma Place Au Travail (MPAT), à travers l'expérience collective des milliers de parents qu'il mobilise, constate une grande iniquité d'accès au réseau des SGEE. Selon notre expérience, deux types d'iniquités forment une barrière à l'accès, soit le manque de places disponibles et l'inaccessibilité des places abordables.

**En ce sens, nous soutenons que le ministère de la Famille doit s'assurer que chaque enfant du Québec puisse se voir octroyer une place abordable et de qualité, correspondant aux choix et besoins exprimés par ses parents.**

Dans le contexte passé et présent, nous assistons à une incapacité des parents québécois à dénicher un milieu d'éducation à l'enfance, car la pénurie qui existe depuis plusieurs années au Québec s'est grandement

aggravée au cours de la dernière année<sup>2</sup>. Comme parents, nous en constatons tous les jours les effets dévastateurs. Plusieurs milliers de familles québécoises vivent tous les jours les contrecoups de cette pénurie!

Tel qu'il est indiqué sur le site officiel du gouvernement du Québec, le programme Agir tôt vise à soutenir le développement du plein potentiel des enfants dès leur plus jeune âge. En effet, il est très important d'identifier le plus tôt possible les difficultés que les enfants rencontrent afin de leur offrir rapidement le soutien dont ils ont besoin.<sup>3</sup> Il devient alors encore plus primordial que les enfants soient quotidiennement accompagnés d'éducatrices et/ou d'éducateurs à l'enfance afin de pouvoir rester alertes.

Nous croyons fermement que le droit de tous les enfants à recevoir une instruction de qualité devrait être revu, afin d'y inclure les services de garde éducatifs à l'enfance. Après tout, «l'accès à un service de garde de qualité constitue le premier maillon d'un parcours éducatif réussi.»<sup>4</sup>

Il nous apparaît discriminatoire de ne pas agir ainsi, car une inégalité grandissante s'instaure entre les parents et leurs enfants qui fréquentent un service de garde éducatif versus ceux qui n'en fréquentent aucun, faute de place et entre les parents qui obtiennent une place subventionnée et les autres. Bien entendu, nous soutenons que chaque parent devrait avoir le choix d'envoyer ou non leur enfant dans un tel service.

Or, actuellement, les parents n'ont même pas ce choix. Si on inclut les places dans les milieux familiaux non-subventionnés, on peut estimer que plus de 35% du réseau est non-subventionné. Le réseau est sous-développé et il est urgent d'y investir des sommes suffisantes pour s'assurer de répondre complètement le réseau et mettre fin à cette pénurie.

Afin de parvenir à mettre en place les recommandations de MPAT, nous jugeons crucial que les parents soient inclus en tant que partenaires essentiels au développement du réseau des SGEE. Le ministère doit mettre en place des mécanismes de consultation afin de mieux comprendre les besoins réels des parents québécois et ainsi pouvoir développer un réseau qui redeviendra une fierté collective. Les parents sont les principaux utilisateurs, il est donc naturel qu'ils soient davantage intégrés dans le développement du réseau. Comment s'assurer que le réseau soit en adéquation avec les besoins des familles, si ces dernières ne sont pas incluses dans la boucle? D'autant plus que les besoins peuvent être nommés plusieurs mois avant la naissance de l'enfant et environ 18 mois avant la réelle utilisation du service.

Plusieurs solutions sont disponibles en annexe de ce mémoire, mais nous proposons d'agir prioritairement sur les pistes de solutions suivantes:

---

<sup>2</sup> David MACDONALD et Martha FRIENDLY, Tirer la sonnette d'alarme : répercussions de la COVID-19 sur le secteur des services de garde à l'enfance au Canada, [En ligne], [s. l.], Centre canadien de politiques alternatives, 2021. [ <https://www.policyalternatives.ca/publications/reports/tirer-la-sonnette-d-%E2%80%99alarme> ].

<sup>3</sup> « Programme Agir tôt: dépister tôt pour mieux répondre aux besoins des enfants », site internet du Gouvernement du Québec, 2021. [ <https://www.quebec.ca/famille-et-soutien-aux-personnes/developpement-des-enfants/programme-agir-tot-depister-tout-pour-mieux-repondre-aux-besoins-des-enfants> ].

<https://www.ledevoir.com/societe/education/588883/la-penurie-de-main-d-oeuvre-dans-les-services-de-garde-inquiete>

<sup>4</sup> « Accessibilité aux services de garde éducatifs à l'enfance », dans VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL DU QUÉBEC, Rapport du Vérificateur général du Québec à l'Assemblée nationale pour l'année 2020-2021, [En ligne], [s. l.], Le Vérificateur, 2020, chapitre 2, p. 7. [ [https://www.vgq.qc.ca/Fichiers/Publications/rapport-annuel/165/vgq\\_ch02\\_cpe\\_web.pdf](https://www.vgq.qc.ca/Fichiers/Publications/rapport-annuel/165/vgq_ch02_cpe_web.pdf) ].

- Que l'on reconnaisse légalement le droit des tout-petits à recevoir un service éducatif à l'enfance dès la naissance.
- Que toutes les familles du Québec qui le souhaitent puissent avoir accès à une place abordable et de qualité pour chacun de leurs enfants.

## LE PROCESSUS D'ADMISSION AUX SERVICES DE GARDE ÉDUCATIFS À L'ENFANCE

Pour répondre aux attentes des parents et réussir à leur offrir des places en cohérence avec leurs besoins, il faudrait d'abord que les places offertes le soient en quantité suffisante. Car pour l'instant, les parents n'ont pas le luxe de choisir un milieu de garde en cohérence avec leurs besoins. Ils cherchent un milieu de garde tout court, souvent sans succès. Bien que le choix du parent soit protégé par la loi sur les services de garde, il n'est actuellement pas applicable.

### **Le guichet unique**

D'abord, le guichet unique crée énormément d'insatisfaction et d'inquiétude chez les parents. Y être inscrit même longtemps à l'avance ne suffit pas du tout pour trouver une place. Les parents doivent faire de nombreux appels dans des dizaines de milieux de garde pour sonder les disponibilités, signifier leur intérêt à y inscrire leur enfant et tenter de convaincre le ou la responsable de les accepter dans son installation. La réalité est que des démarches parallèles sont nécessaires pour trouver une place. Elles nécessitent du temps et de l'énergie et génèrent de l'anxiété pour les parents, qui, rappelons-le, ont déjà à composer avec l'arrivée d'un nouveau-né. Bref, les démarches pour trouver une place devraient pouvoir être simples et efficaces pour les parents, ce qui est loin d'être le cas actuellement.

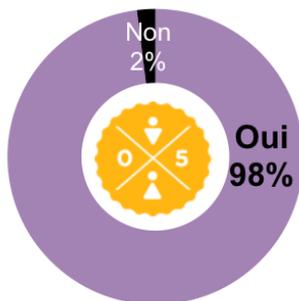
La façon dont est présenté le guichet unique peut induire les parents en erreur et leur laisser croire que le simple fait d'y inscrire leur enfant leur permettra de trouver une place, alors que c'est ce qui se produit dans seulement 12 % des cas selon nos données. Une majorité des parents de notre mouvement croient que le guichet est une liste d'attente que les SGEE doivent respecter, or il est en tout autre. Le guichet unique crée de faux espoirs et les parents en viennent à contester son utilité : quelle est réellement la différence entre le guichet unique et un répertoire des SGEE existants à contacter pour tenter de trouver une place?

## FAITS SAILLANTS

### La Place 0-5: largement adoptée, mais inefficace

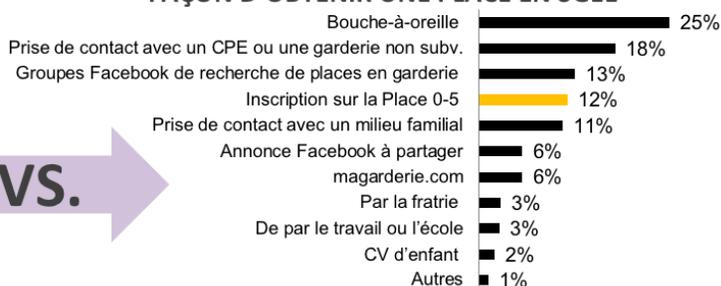


#### INSCRIPTION À LA PLACE 0-5



MOYENNE:  
**16 mois**

#### FAÇON D'OBTENIR UNE PLACE EN SGEE\*



VS. →

#### SATISFACTION À L'ÉGARD DE LA PLACE 0-5



\*Base: Parmi les répondants dont le plus jeune enfant a une place dans un milieu de garde (n=489)

Sur le plan de la transparence, il serait souhaitable que les statistiques soient communiquées clairement par le gouvernement : combien d'enfants sont réellement en attente d'une place et depuis combien de temps? Pourquoi est-ce si difficile d'obtenir ces renseignements et pourquoi les chiffres varient-ils du simple au double selon les sources consultées?

Enfin, les ratés informatiques qu'a connus le guichet unique ne sont pas de nature à rassurer les parents. La fuite de données et l'enjeu de la protection des renseignements personnels ajoutent au mécontentement et à l'inquiétude déjà bien présents. Le guichet unique mis à la disposition des parents doit être sécuritaire, simple d'utilisation et utile afin d'assurer l'adhésion des parents à celui-ci.

#### Les critères d'admission

En ce qui concerne les critères d'admission, il s'agit d'un enjeu important, mais secondaire dans le contexte de la crise actuelle. Peu importe les critères de sélection d'un SGEE ou son niveau d'autonomie par rapport au ministère de la Famille pour les déterminer, le problème principal demeure que le nombre de places existantes est inférieur au nombre d'enfants qui en ont besoin d'une. À titre d'exemple, un enfant qui ne remplit aucun critère d'admission d'un CPE n'a pratiquement aucune chance d'y obtenir une place, même s'il est inscrit au guichet unique depuis plus longtemps que des dizaines d'autres enfants. Si les places en CPE étaient suffisantes pour répondre à la demande des familles qui souhaitent y envoyer leur enfant, la question des critères d'admission serait moins problématique, car pour combler leurs places, les installations n'auraient d'autres choix que d'élargir leurs critères ou d'accepter des enfants qui n'y répondent pas.

La priorité devrait donc être de développer suffisamment de places pour répondre aux besoins des familles, et de s'assurer que les critères d'admission soient transparents, équitables et non-discriminatoires.

#### Les renseignements utiles aux parents pour faire un choix éclairé

Ce que les parents souhaitent, c'est de savoir leur enfant en sécurité et dans un environnement où il peut s'épanouir. Tout renseignement qui leur permettra d'en juger leur sera utile. Toutefois, pour faire un choix éclairé, il faudrait que les parents en aient réellement un. Or à l'heure actuelle, les parents n'ont PAS le choix.

#### **Recommandations :**

- Que les statistiques quant au nombre d'enfants qui sont en attente d'une place soient communiquées de manière transparente, proactive et intelligible par le gouvernement.
- Que la sécurité du guichet unique soit rehaussée afin de protéger adéquatement les renseignements personnels de dizaines de milliers de parents et de leurs enfants.

## **DES MILIEUX DE GARDE VARIÉS ET DE QUALITÉ**

Les familles ont des besoins et des préférences qui diffèrent en matière de services de garde éducatifs à l'enfance. En ce sens, les installations (CPE, garderies privées) et les milieux familiaux viennent répondre à ces différents besoins, qui peuvent varier d'une famille à l'autre et en fonction de l'âge de l'enfant, par exemple.

Les responsables de service de garde présenteront sans aucun doute les solutions précises touchant les mesures d'encadrement qui favorisent l'ouverture de garderies en milieu familial, leur adhésion au réseau et leur maintien en place dans le temps. Le mouvement a lui-même répertorié des pistes de solutions à cet égard (annexe 1).

La fermeture de nombreux services de garde en milieu familial au cours des derniers mois exacerbe la pénurie. Le manque de relève dans le domaine et l'exode de la main-d'œuvre existante contribue à la crise actuelle que nous vivons. Les parents du mouvement Ma place au travail joignent leurs voix à celles du mouvement Valorisons ma profession. Le salaire et les conditions de travail offertes aux personnes à qui nous confions nos précieux tout-petits doivent impérativement être améliorés. Le travail qu'elles font est essentiel et crucial pour le développement de nos enfants. Comme société, nous devons exiger que le salaire et les conditions de travail dont elles bénéficient le reflètent. Un sérieux rattrapage salarial est nécessaire pour attirer et retenir les éducatrices nécessaires pour bâtir ce réseau.

Il importe évidemment que les places offertes aux parents soient de qualité. Mais elles doivent d'abord exister en quantité suffisante ! Nous souhaitons attirer l'attention sur le fait qu'avec la pénurie actuelle de places en services de garde, les parents qui ont "la chance" de dénicher une place doivent parfois faire d'importants compromis sur la qualité du milieu de garde où ils envoient leur enfant, faute de choix. Aucun parent ne devrait avoir à se demander s'il doit sacrifier son travail ou la qualité du milieu de garde où il envoie son enfant. Aucun parent ne devrait se rendre au travail étant inquiet de la sécurité de son enfant dans un service de garde inadéquat, qui a été choisi faute de place et par faute d'alternative.

Par ailleurs, il serait utile de fournir aux familles des outils et de l'information accessibles et simples pour évaluer la qualité d'un milieu de garde. La mécanique pour garantir cette qualité devra être développée avec les acteurs du milieu, mais il va de soi que les familles peuvent agir comme partenaires à cet égard. Ultiment, pour les parents, ce sont les résultats sur le terrain qui importent en matière de qualité.

## Recommandations :

- Que le salaire et les conditions de travail des éducatrices et éducateurs reflètent le travail essentiel accompli pour le bien-être et le développement des tout-petits de notre société;
- Que les familles puissent avoir accès à des outils et de l'information accessible et simple pour évaluer la qualité d'un milieu de garde.

## DES SERVICES ADAPTÉS AUX BESOINS DES FAMILLES ET DES ENFANTS

Le mouvement Ma place au travail regroupe des milliers de familles aux besoins divers. Notre message est simple : une place pour chaque enfant, qui répond aux besoins de l'enfant et de sa famille ! Et ce, sans discrimination.

La recherche d'une place en SGEE est un véritable casse-tête pour les parents du Québec. Elle l'est encore davantage pour les familles vulnérables<sup>5</sup>, celles dont les parents ont des horaires atypiques et celles dont les enfants ont des besoins particuliers. La pénurie ne fait qu'exacerber les difficultés rencontrées par ces familles, en plus de créer d'autres formes de discrimination. S'il y a pénurie de place, il y a donc abondance d'enfants en quête de place. Cela mène à plusieurs nouveaux types de discrimination: par exemple envers les enfants dont l'adaptation est plus longue, qui ont des allergies, qui pleurent trop, etc.

À court terme, une aide financière d'urgence aux familles et des mesures de soutien aux haltes-garderies et organismes d'aide aux familles s'avèrent nécessaires (voir les pistes de solutions proposées à l'annexe 1).

À moyen et long terme, il faut créer des mécanismes pour consulter les familles afin de développer un réseau des SGEE qui répond adéquatement aux besoins des parents et des enfants, peu importe leurs besoins et le milieu d'où ils proviennent. Ces outils devraient permettre de consulter directement et fréquemment les familles pour connaître leurs besoins en matière de services de garde (horaires, types de services de garde, emplacements, services et accompagnements souhaités, etc.). De toute évidence, les méthodes actuelles ne suffisent pas et le réseau ne se développe pas en cohérence avec l'évolution des besoins des familles.

Un guichet unique d'inscription pour une place en service de garde gagnerait à être bonifié d'un portail d'information et de ressources utiles pour les parents. Un tel portail devrait présenter de l'information simple pour aider les parents à comprendre le réseau des SGEE, connaître les ressources complémentaires (haltes-garderies, organismes d'aide aux familles, etc.), ainsi que les démarches à réaliser pour trouver une place en service de garde. Il pourrait aussi contenir de l'information sur les étapes requises pour mettre sur pied un CPE, présenter les ressources pour obtenir de l'accompagnement, voire permettre aux parents de s'y regrouper pour entamer de telles démarches.

Ce portail pourrait aussi être utilisé pour communiquer avec les parents du Québec afin de connaître leurs besoins et les sonder plus spécifiquement sur divers éléments afin de mieux prévoir le développement du réseau des SGEE. D'autres partenaires pourraient être mis à profit pour joindre les parents et connaître leurs besoins, par exemple le MTESS qui gère les demandes de prestation du RQAP.

---

<sup>5</sup> La Vérificatrice générale a déjà souligné que le réseau des SGEE ne répond pas adéquatement aux besoins des familles vulnérables, pourtant l'un de ses objectifs principaux. « Accessibilité aux services de garde éducatifs à l'enfance », dans VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL DU QUÉBEC, Rapport du Vérificateur général du Québec à l'Assemblée nationale pour l'année 2020-2021, [En ligne], [s. l.], Le Vérificateur, 2020, chapitre 2, 62p.

## Recommandations :

- Que soient développés des mécanismes permettant de consulter régulièrement les parents, tout particulièrement ceux des familles vulnérables, dont les enfants ont des besoins particuliers et celles ayant des horaires de travail atypiques, afin de connaître leurs besoins et de développer le réseau des SGEEE en fonction de ceux-ci;
- Créer un guichet d'accès unique et multifonctionnel qui permettrait de manière simple aux parents de débiter leurs démarches d'inscription en service de garde et obtenir de l'information et des ressources jugées pertinentes par le ministère de la famille. Ce guichet pourrait regrouper d'autres services comme le RQAP ou autres documents légaux liés à la naissance de l'enfant.

## CONCLUSION

Il y a 25 ans, le Québec se dotait d'un réseau de services de garde éducatifs à l'enfance qui faisait figure de pionnier et l'envie de bien des pays. Le réseau reste toutefois inachevé. Aujourd'hui, il est en crise et des milliers de familles sont affectées. Elles ont besoin d'aide dès maintenant. Des pistes de solutions qui peuvent être mises en œuvre rapidement sont proposées à l'annexe 1.

À moyen et long terme, il est plus que temps d'accorder au réseau des SGEE le temps et l'argent nécessaire pour le parachever. Il faudra créer des mécanismes plus efficaces pour sonder régulièrement les besoins des familles afin de s'assurer que le réseau compte suffisamment de places abordables et de qualité. Les parents du Québec ne demandent pas mieux que d'agir comme partenaires afin de contribuer à ce que le réseau se développe adéquatement et prévenir d'autres crises comme celle que nous traversons.

À l'avenir, les familles du Québec qui le souhaitent devraient pouvoir obtenir facilement, équitablement et sans discrimination une place abordable, de qualité et qui répond à leurs besoins. Ils confieraient leur tout-petit à des éducatrices rémunérées à la hauteur de l'importance des services qu'ils rendent à notre société. Chaque tout-petit aurait ainsi la chance de pouvoir s'y éduquer, s'y développer et s'y épanouir, dans l'amour et la bienveillance.

## ANNEXE 1 Pistes de solutions pour régler la crise actuelle

Cette liste ne constitue pas des recommandations officielles du mouvement MPAT mais plutôt des propositions à évaluer par les décideurs et les acteurs du réseau des SGEE afin de trouver des solutions rapides pour régler la crise actuelle.

### SOLUTIONS À COURT TERME (QUELQUES SEMAINES)

#### Concernant les installations et le nombre de places

- Installations temporaires dans l'attente de la construction des CPE – comme c'est le cas lors d'un incendie ou d'un sinistre. La procédure existe, les lieux aussi, et ce, dans plusieurs municipalités.
- Plusieurs installations (CPE ou garderies privées) pourraient accueillir rapidement plus d'enfants. Certaines ont des installations de 50 à 60 places et pourraient facilement ajouter dix places, car leurs locaux sont assez grands. Présentement, un tel changement doit passer par le CCO régional. Cette demande devrait être traitée directement par le ministère de la Famille.
- Augmenter la limite de 80 enfants à 100 enfants par installation le temps que les projets approuvés soient construits et opérationnels.
- Permettre à deux familles de partager une place en installation, considérant que ce ne sont pas tous les parents qui ont besoin d'une place à temps plein.
- Permettre aux milieux de garde familiaux d'engager une aide-éducatrice afin d'accueillir plus d'enfants.
- Permettre aux milieux familiaux d'accueillir jusqu'à 4 poupons.
- Évaluer la possibilité d'accueillir plus de poupons dans les CPE.
- Revoir sur certains aspects de la *Loi 143*, tels que :
  - Permettre aux éducatrices en milieu familial d'ouvrir un milieu ailleurs que dans leur domicile officiel en raison du contexte de la COVID-19.
- Lancer des appels de projets pour des places subventionnées dans les petites collectivités.

#### Concernant la main-d'œuvre

- Offrir des primes COVID pour éviter le départ des éducatrices en poste.
- Octroyer des bourses de 3000 \$ par session aux étudiantes et aux étudiants en technique d'éducation à l'enfance et rémunérer leurs stages.
- Offrir un programme accéléré de formation en offrant des cours l'été.
- Remettre 4000 \$ à celles et à ceux qui démarrent une garderie en milieu familial et à celles et à ceux déjà en poste.
- Offrir une somme de démarrage à celles et à ceux qui désirent ouvrir une garderie en milieu familial pour l'achat de matériel.
- Accroître la souplesse des programmes de formation à distance pour les éducatrices.
- Accélérer la reconnaissance des compétences des éducatrices formées en France et ailleurs au Canada.
- Créer un programme accéléré de formation d'éducatrices à l'image de celui créé lors de la crise dans nos CHSLD au printemps 2020 pour les préposés aux bénéficiaires.

#### Concernant la précarité des familles et celle des femmes

- Offrir une compensation financière d'urgence aux parents qui doivent diminuer leurs heures de travail en raison du manque de places en garderie.
- Prolonger les prestations du RQAP ou créer un fonds d'aide de dernier recours afin de permettre aux parents de percevoir une compensation financière jusqu'à 18 mois de l'enfant, au minimum.

- Renforcer et bonifier le programme des haltes-garderies et soutenir davantage les OSBL jusqu'à ce que la pénurie de main-d'œuvre soit derrière nous.
- Créer une prestation non imposable de proche aidant pour les grands-parents qui prennent soin de leurs petits-enfants.
- Offrir des crédits d'impôt supplémentaires aux familles d'enfants fréquentant des milieux privés non-subventionnés afin de se rapprocher du tarif unique peu importe le revenu des parents.

### **SOLUTIONS À MOYEN TERME (PLUSIEURS MOIS) ET À LONG TERME (PLUSIEURS ANNÉES)**

- Revaloriser le métier d'éducatrice et améliorer les conditions de travail.
- Offrir un crédit d'impôt ou une aide financière pour toute entreprise désirant offrir une installation de type CPE dans ses locaux.
- Créer des micro-CPE dans les communautés éloignées.
- Limiter et uniformiser les critères des politiques d'admission des CPE et des autres milieux subventionnés afin d'assurer un accès équitable.
- Rouvrir les négociations salariales avec les éducatrices de tous les milieux.
- Revoir la *Loi sur les services de garde*. Offrir des places garanties, de sorte que les enfants d'âge préscolaire aient accès à une place garantie dans le CPE du quartier tout comme les enfants d'âge scolaire ont une place garantie dans les écoles de quartier.

## ANNEXE 2 Résultats du sondage du Mouvement Ma place au travail

### MÉTHODOLOGIE

#### COMMENT?

Ma Place au travail a réalisé un sondage en ligne auprès des 5 800 membres de son groupe Facebook privé. L'invitation à participer au sondage a été lancée sur le groupe Facebook le 22 avril et deux rappels ont été effectués avant la fermeture du sondage. Au final, 1 865 membres du groupe ont participé au sondage.

#### QUAND?

Un prétest a été effectué le 21 avril. La collecte de données a eu lieu du 22 au 25 avril 2021. Soulignons que la collecte de données s'est déroulée avant la fuite de données de la plateforme de la Place 0-5. Les résultats ne sont donc pas influencés par l'annonce des brèches de cybersécurité.

#### PONDÉRATION & MARGE D'ERREUR

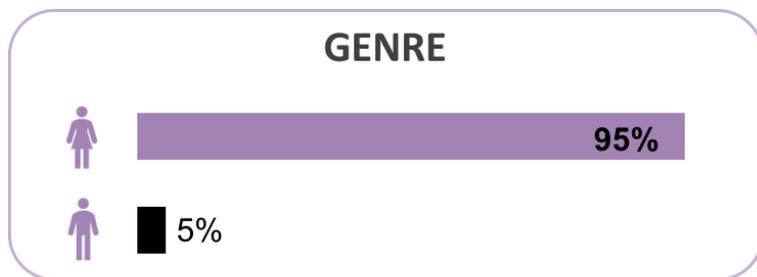
Il n'est pas possible de calculer une marge d'erreur sur un échantillon tiré d'un groupe Facebook. L'échantillon n'est pas aléatoire et n'a pas été pondéré afin d'ajuster le poids des répondant.e.s selon leur âge, leur genre et leur région. Il n'est donc pas possible de généraliser les résultats de ce sondage à l'ensemble des parents d'enfants de 0 à 5 ans du Québec. Ces résultats doivent donc être interprétés avec prudence.

#### TAUX DE RÉPONSE

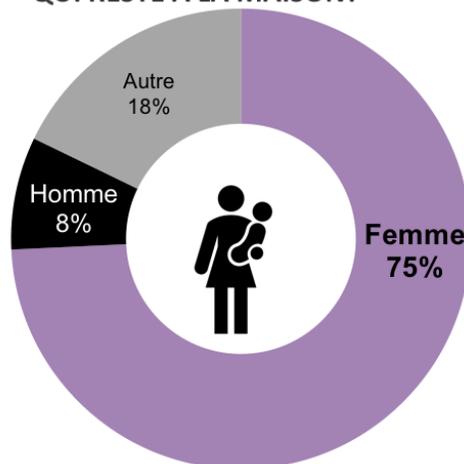
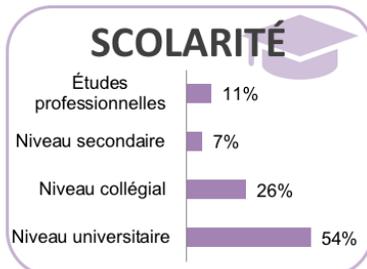
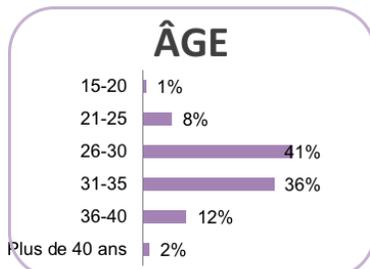
Il faut souligner le fort taux de participation au sondage, soit 32% des abonné.e.s du groupe Facebook privé de #Maplaceautravail.

### FAITS SAILLANTS

#### Le manque de places en garderie, un problème féminin



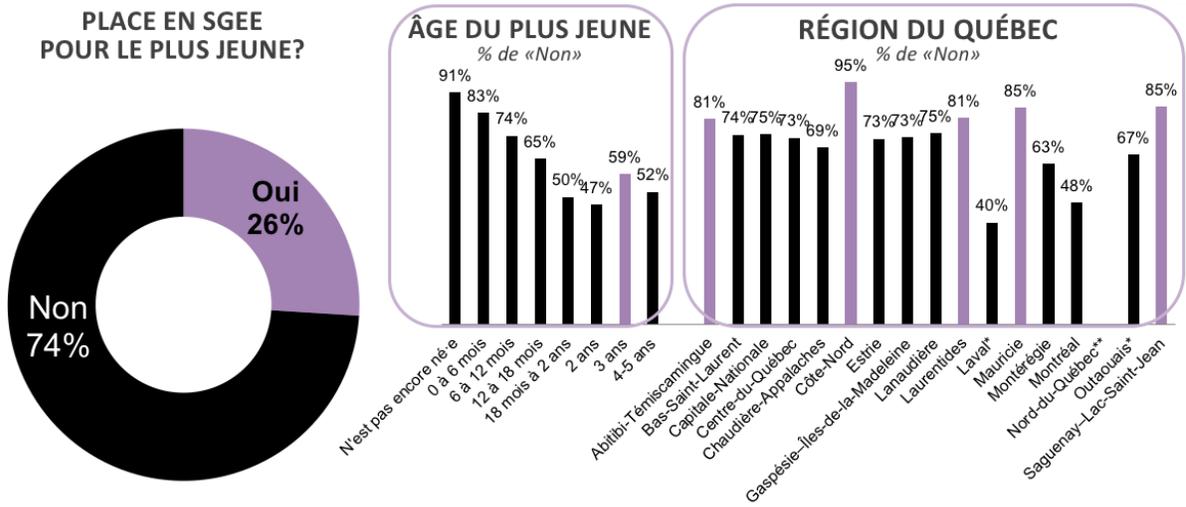
DANS L'ÉVENTUALITÉ OÙ ON NE TROUVE PAS DE PLACE EN SGEE, QUI RESTE À LA MAISON?\*



\*Base: Parmi les répondant.e.s n'ayant pas obtenu une place en milieu de garde pour leur plus jeune enfant - à l'exception des refus (n=1 345)

## FAITS SAILLANTS

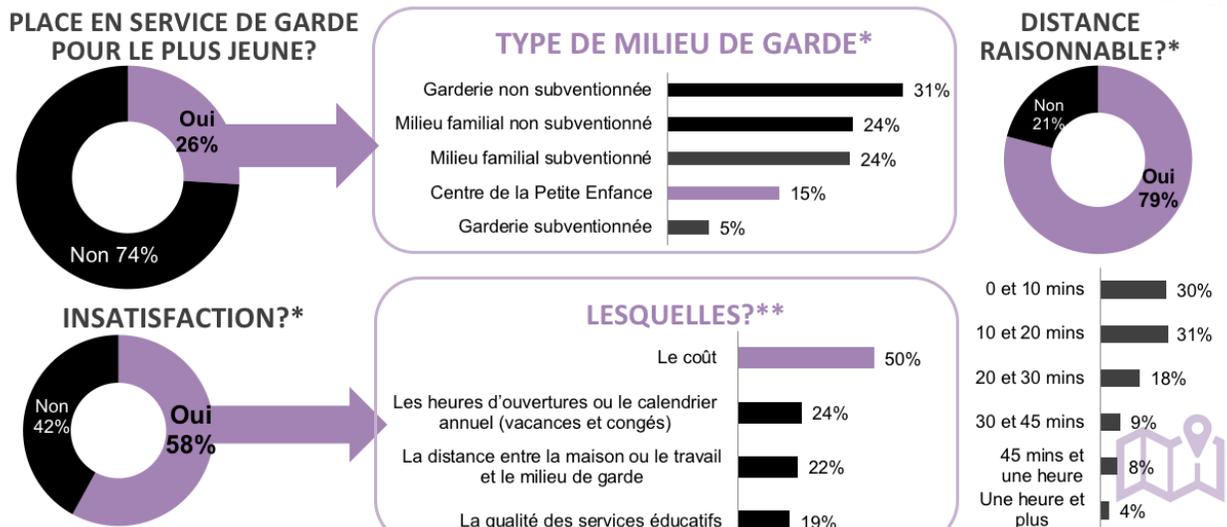
### Les régions du Québec ne sont pas toutes touchées de la même façon



\*Puisque la taille de l'échantillon est petite (n<30), les résultats sont inscrits à titre indicatif seulement.  
\*\*Puisque la taille de l'échantillon est trop petite (n<10), les résultats ne sont pas présentés.

## FAITS SAILLANTS

### Les CPE : pas pour tous



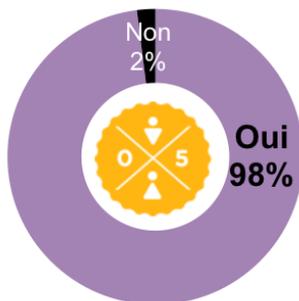
\*Base: Parmi les répondants dont le plus jeune enfant a une place dans un milieu de garde (n=489) / \*\*Les répondant.e.s ayant obtenu une place en milieu de garde pour leur plus jeune enfant ET ayant des insatisfaction à l'égard de celui-ci - à l'exception des refus (n=276)

## FAITS SAILLANTS

### La Place 0-5: largement adoptée, mais inefficace

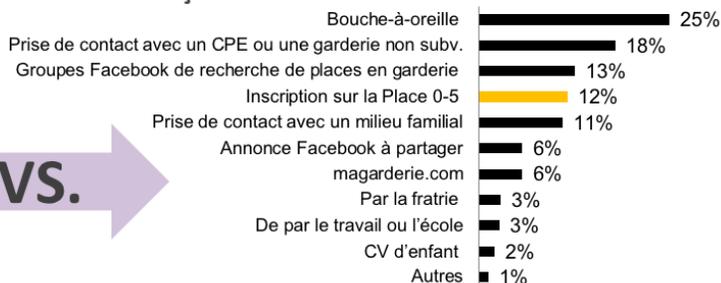


#### INSCRIPTION À LA PLACE 0-5



MOYENNE:  
**16 mois**

#### FAÇON D'OBTENIR UNE PLACE EN SGEE\*



#### SATISFACTION À L'ÉGARD DE LA PLACE 0-5



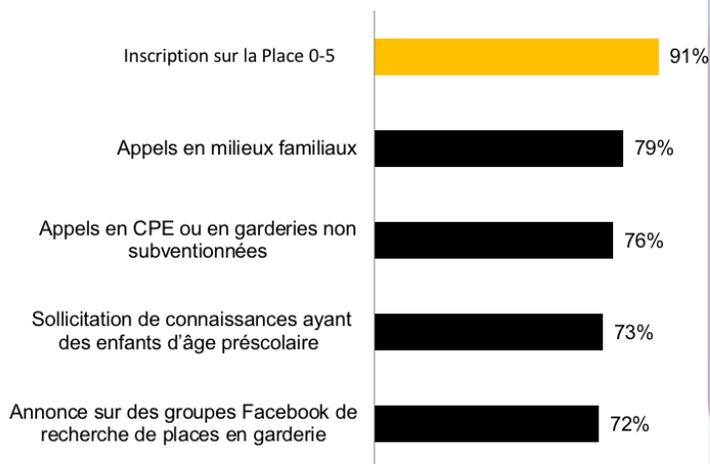
\*Base: Parmi les répondants dont le plus jeune enfant a une place dans un milieu de garde (n=489)

## FAITS SAILLANTS

### Les recherches d'un service de garde; un stress supplémentaire



#### TOP 5 DES DÉMARCHES\*



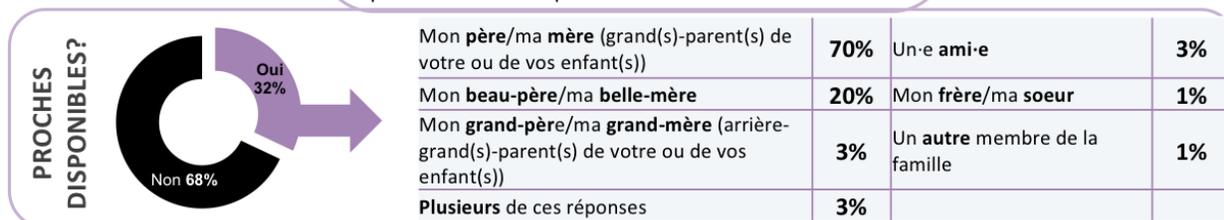
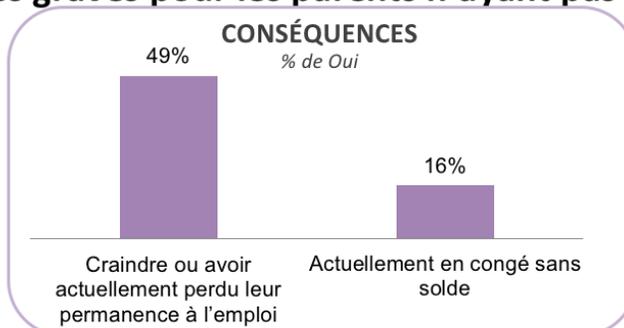
#### EFFETS DES RECHERCHES D'UN SGEE\*

Santé mentale	Stress	88%
	Anxiété	13%
	Tensions familiales	8%
	Difficultés de sommeil	7%
	Angoisse	4%
Santé financière	Déprime ou dépression	3%
	Pertes salariales ou soucis financiers	31%
	Impact négatif sur la carrière	8%

\*Base: Parmi les répondant.e.s n'ayant pas obtenu une place en milieu de garde pour leur plus jeune enfant - à l'exception des refus (n=1 354)

## FAITS SAILLANTS

### Des conséquences graves pour les parents n'ayant pas trouvé



\*Base: Parmi les répondant.e.s n'ayant pas obtenu une place en milieu de garde pour leur plus jeune enfant - à l'exception des refus (n=1 354) / Base: Parmi les répondant.e.s ayant pensé ouvrir une garderie pour compenser leur perte de revenus - à l'exception des refus (n=356)